

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 18 MARS 1880.

NATURALISATION ORDINAIRE.

PROJETS DE LOI PRÉSENTÉS PAR LA COMMISSION.

MESSIEURS,

La Commission des naturalisations a l'honneur de vous proposer les projets de loi suivants, sur des demandes de naturalisation ordinaire prises en considération par la Chambre et par le Sénat.

Le Secrétaire,
VICTOR LUCQ.

Le Président,
E. VANDAM.

N° D'ORDRE DES PROJETS.	DATE et NUMÉRO DES RAPPORTS concernant CHAQUE DEMANDE.	PROJETS DE LOI.
		<p>Léopold II,</p> <p>ROI DES BELGES,</p> <p><i>À tous présents et à venir, saluo.</i></p>
1	12 décembre 1878, n° 25, I.	<p>Vu la demande du sieur JEAN-JOSEPH-THOMAS GRANDJEAN, serre-frein au chemin de fer de l'État, à Pepinster (Liège), né à Eupen (Prusse), le 30 janvier 1836, tendant à obtenir la naturalisation ordinaire;</p> <p>Attendu que les formalités prescrites par les art. 7 et 8 de la loi du 27 septembre 1853 ont été observées;</p> <p>Attendu que le pétitionnaire a justifié des conditions d'âge et de résidence exigées par l'art. 5 de ladite loi;</p> <p>Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :</p>
		<p>ARTICLE UNIQUE.</p> <p>La naturalisation ordinaire est accordée audit sieur JEAN-JOSEPH-THOMAS GRANDJEAN.</p> <hr style="width: 10%; margin: 10px auto;"/> <p><i>La formule qui précède est applicable à chacune des demandes des sieurs :</i></p>
2	13 décembre 1878, n° 30, I.	<p>JULES-AUGUSTE LEBÈGUE, négociant, à St-Josse-ten-Noode (Brabant), né à Paris, le 30 septembre 1853.</p>
3	20 février 1879, n° 82, VII.	<p>LOUIS HEIMBERGER, commis de banque, à Bruxelles, né à Offenbourg (grand-duché de Bade), le 1^{er} mars 1852.</p>
4	Id., V.	<p>TOUSSAINT-HENRI TILMANS, clerk de notaire, à Leuze (Hainaut), né à Geulle (Pays-Bas), le 18 juillet 1851.</p>